



Traité Kilaïm

Michna 2 - Chapitre 5

כָּרֶם שֶׁהוּא נְטוּעַ עַל פְּחוֹת פְּחוֹת מֵאַרְבַּע אַמּוֹת,
רַבִּי שְׁמַעוֹן אוֹמֵר:
אֵינוֹ כָּרֶם.
וְחֲכָמִים אוֹמְרִים:
כָּרֶם, וְרוֹאִין אֶת הָאֲמָצְעִיּוֹת כְּאִלוֹ אֵינָן.

Un vignoble qui est planté avec des espaces inférieurs à quatre coudées [entre chaque rangée de vigne], Rabbi Chimon dit : Ce n'est pas [considéré comme] un vignoble ; mais les Sages disent : C'est un vignoble et on considère celles du milieu comme inexistantes.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions